Soutenance
20 mai 2017, de 14h00 à 20h00

Collégialité catholique et synodalité orthodoxe

Soutenance de thèse de M. l'Abbé Amphilochios (Thomas) Miltos, en codirection avec l'Université Paris-Sorbonne

Menu

Nos doctorants
Faire un doctorat à l'ICP
La semaine méthodologique
Cours et séminaires doctoraux
Bourses doctorales et post-doctorales
Soutenances de thèse

À télécharger
> Brochure du Collège doctoral (2024-2025)

> La Charte de la Thèse

> Portfolio d'expériences et de compétences du doctorant

> Règlement du Collège doctoral

Faire un don

Pour soutenir les projets de recherche de l’ICP, faites un don en ligne via notre plateforme dédiée :

JE FAIS UN DON

Événements



Inauguration de la Chaire Religions et Dynamiques africaines avec Souleymane Bachir Diagne



« Dieu qui aime l’émigré en lui donnant du pain et un manteau » (Dt 10,18) | Conférence



Désarmer la course à l'IA

Voir tous les événements de l'ICP

Actualité



Histoire(s) de Nature | Séminaire



La Chaire Histoire et Patrimoine du Moyen Age | Reims, Champagne dévoile sa programmation culturelle 2027

Documents à télécharger

Avis de soutenance de these de Amphilochios (Thomas) Miltos.
pdf
PDF, 33 Ko

Collégialité catholique et synodalité orthodoxe. Recherches sur l'ecclésiologie du Concile Vatican II, ses sources, sa réception et son rôle dans le dialogue entre les Églises

La synodalité paraît être aujourd'hui un thème très actuel, tant pour le dialogue théologique bilatéral entre les Églises catholique et orthodoxe, qu'à l'intérieur de chaque Église. Le pontificat du pape François a mis l'accent sur la synodalité et l'Église orthodoxe vient de réaliser son Grand et Saint Concile (Crète, juin 2016).

Le Concile Vatican II en 1964 a promulgué la doctrine de la collégialité épiscopale, doctrine qui devait rapprocher les ecclésiologies catholique et orthodoxe. Cependant, les théologiens orthodoxes ne se sont pas retrouvés dans cette doctrine. Cinquante ans après sa promulgation, on remarque par ailleurs que la mise en œuvre de la collégialité épiscopale dans l'Église catholique est plutôt limitée. Cette étude a tenté de confronter les notions de collégialité épiscopale et de synodalité épiscopale, en vue d'une compréhension commune, entre catholiques et orthodoxes, de la place des évêques au sein de l'Église entière.

Partant du constat que la synodalité épiscopale, comme l'entendent les orthodoxes, ne coïncide pas avec la doctrine de la collégialité épiscopale comme elle a été formulée au concile Vatican II, le présent travail s'est penché sur les fondements de cette dernière, afin de rechercher comment la tradition commune originelle des deux Églises conçoit la synodalité épiscopale.

Contact mail :
Leticia Santiago

Lieu(x) :

Université Paris-Sorbonne
Amphithéâtre Quinet, esc. A,
46 rue Saint-Jacques 75230 Paris cedex 05

Publié le 9 mai 2017 – Mis à jour le 30 janvier 2019

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags